

ANNEXE 8R2

au **C**ontrat **U**niforme d'**U**tilisation
Matériel **R**oulant **F**erroviaire **P**réservé

Consistance des opérations de maintenance
pour le matériel de type :

RAMES REVERSIBLES REGIONALES

Fiche d'identification

Identification du document

<i>Titre</i>	Annexe 8R2 au CUU-MRFP - Consistance des opérations de maintenance pour le matériel de type RAMES REVERSIBLES REGIONALES
<i>Émetteur</i>	UNECTO Commission Circulations Occasionnelles

Tableau de suivi des mises à jour

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Page(s) concernée(s)</i>	<i>Motivation(s)</i>
Version 01	02-05-2018	Toutes	Création du document
Version 02	15-12-2022	5, 11, 13-14, 19	Mise à jour du document

Sommaire

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	5
CHAPITRE 1 : CYCLE DE MAINTENANCE	7
A. Surveillance en service	7
B. Maintenance de niveau 2	7
C. Maintenance de niveau 3	7
D. Autres opérations de maintenance	7
E. Organes suivis au potentiel	8
CHAPITRE 2 : LISTE DES ORGANES A ENTRETENIR DANS LE CADRE DE LA PRESENTE TRAME DE MAINTENANCE	9
A. Organes d'infrastructure	9
B. Organes de sécurité	9
CHAPITRE 3 : ORGANES SUIVIS AU POTENTIEL	11
CHAPITRE 4 : CONSISTANCE DE L'OPERATION V37JU	13
CHAPITRE 5 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VA	19
CHAPITRE 6 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VQ	25
CHAPITRE 7 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VQ+	27
CHAPITRE 8 : VISITES SPECIFIQUES SUITE A CHOC ACCIDENTEL	31

Liste des documents de référence

CONTRAT UNIFORME D'UTILISATION MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE PRESERVE (CUU-MRFP)			
Référence	Edition	Version	Désignation
VC3115			CHOC ET TRACTION
VE1501			ORGANES D'ACCOUPLEMENT HAUTE TENSION
VE1502			COUPLEURS FIXES ET CABLOT KHEOPS
VF0501			VERIFICATION DE L'APPAREILLAGE DE FREIN (VEHICULE SEUL)
VF0507			VERIFICATION DE L'APPAREILLAGE DE FREIN DES CABINES DE REVERSIBILITE (VEHICULE SEUL)
VF1032			BLOC DE FREINAGE P60
VR5504 fascicule 03			RESSORT PNEUMATIQUE DE SUSPENSION
VC7516			PORTES INTERCIRULATION ET ACCES EXTERIEURE CABINE DE CONDUITE
VC5572			PORTES D'ACCES
VS7004			BROSSE DE CONTACT
VS 3 003			VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE VEILLE AUTOMATIQUE
UNETO-RFN-301 (R) (MR4R)			Expertise des essieux sous véhicules historiques circulant dans le cadre du CUU-MRFP des structures adhérentes à l'UNETO

Chapitre 1 : Cycle de maintenance

Le cycle de maintenance est établi conformément aux dispositions du CUU-MRFP - Annexe 7. Il fait appel aux typologies d'opérations suivantes.

A. Surveillance en service

La surveillance en service du matériel fait appel aux types d'opérations suivants :

- **OAC** - Opération Avant Circulation (CUU-MRFP Annexe 6) ;
- **PC** - Préparation Courante (Manuel de Conduite pour les engins moteurs, CUU-MRFP Annexe 6 pour les matériels remorqués) ;
- **Var** - Visite à l'Arrivée (Manuel de Conduite).

B. Maintenance de niveau 2

La maintenance de niveau 2 fait appel aux opérations suivantes :

- **V37JU** - Visite tous les 37 Jours d'Utilisation* ;
- **VA** - Visite Annuelle réalisée tous les 12 mois.

*Un jour d'utilisation s'entend comme une journée où le matériel circule en ligne (sur ou hors Système Ferroviaire) quel que soit le régime réglementaire.

C. Maintenance de niveau 3

La maintenance de niveau 3 fait appel aux opérations suivantes :

- **VQ** – Visite Quinquennale réalisée tous les 60 mois ;
- **VQ+** – Visite Quinquennale « renforcée » réalisée tous les 180 mois.

D. Autres opérations de maintenance

D'autres opérations de maintenance peuvent avoir lieu selon les besoins et les circonstances :

- Visites spécifiques suite à choc, déraillement...

E. Organes suivis au potentiel

Certains organes sont suivis individuellement au potentiel conformément au CUU-MRFP Annexe 7. Les organes concernés et les potentiels applicables sont indiqués au chapitre 3.

Chapitre 2 : Liste des organes à entretenir dans le cadre de la présente trame de maintenance

A. Organes d'infrastructure

- BOGIES
- CAISSE
- PORTES D'ACCES VOYAGEURS
- CHÂSSIS
- ORGANES DE CHOC ET TRACTION
- ESSIEUX
- FREIN
- SUSPENSIONS

B. Organes de sécurité

- AGRÈS
- EQUIPEMENTS DE SECURITE EMBARQUES

Chapitre 3 : Organes suivis au potentiel

Les organes listés dans ce tableau sont suivis individuellement et, sous réserve de conformité des vérifications périodiques de fonctionnement et d'absence d'anomalie, sont maintenus en service jusqu'à atteinte de l'un des trois potentiels :

- « **Temps** » : durée maximale
- « **Km** » : kilométrage maximal
- « **Usure** » : atteinte d'une cote d'usure limite

ORGANES		POTENTIEL « TEMPS »	POTENTIEL « KM »	POTENTIEL « USURE »
Essieux type 510 équipés de roulements à calage direct		Voir Annexe 8OR		
Bogies	Y34 – A1	19 ans ⁽¹⁾	900 000 km	
Distributeurs de frein		15 ans		
Indicateur-enregistreur de la vitesse et de la position des signaux (IV/EV)		Sans limite de temps ou km : maintien en service sous réserve de conformité des vérifications périodiques de fonctionnement ⁽²⁾		
Légende du tableau : Cellules grisées = pas de potentiel pour l'organe considéré (sans limite pour ce potentiel)				

(1) Cette périodicité fait l'objet d'un groupe de travail commun entre la SNCF (Direction du Matériel) et l'UNECTO (Commission Circulations Occasionnelles) afin de définir la consistance des travaux à réaliser tant que le potentiel kilométrique n'est pas atteint.

(2) Contrôle des bandes par l'association avant expédition au CVENR pour détecter les survitesses ou sous-vitesses + contrôle pendant la circulation (chrono entre Points Kilométriques).

Nota :

- La consistance de la révision à l'issue de la dépose au potentiel fait l'objet de documents spécifiques ;
- les réservoirs d'air sous pression et les extincteurs font l'objet de vérifications et contrôles suivant la réglementation applicable.

Chapitre 4 : Consistance de l'opération

V37JU

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
ESSIEUX	- REALISER un Examen Visuel des essieux sans rotation y compris boîtes selon UNETO-RFN-301. Si anomalie EFFECTUER un contrôle dimensionnel complet - RECHERCHER fuite de graisse au niveau de la boîte et sur la toile de roue Si anomalie REEMPLACER l'essieu - RECHERCHER coloration anormale de la boîte et de la toile de roue Si anomalie REEMPLACER l'essieu VERIFIER le fonctionnement du bloc de frein - RECHERCHER défauts au niveau des câbles (sur dispositifs en bout d'essieu) si câble manquant, coupé, arraché, ... REPARER ou REMPLACER
SEMELLES DE FREIN	- VERIFIER l'absence de semelle débordante Si anomalie REEMPLACER par une semelle neuve RATTRAPER le jeu avec le régleur - VERIFIER la présence et l'état des clavettes et goupilles Si anomalie REMETTRE OU REMPLACER - S'ASSURER que les semelles de frein n'ont pas atteint la cote de retrait de 15mm ⁽¹⁾ et que le potentiel restant permet au matériel de circuler jusqu'à la prochaine visite Si cote inférieure à la cote définie par le détenteur ou l'ECE REEMPLACER par une semelle neuve RATTRAPER le jeu avec le régleur (1) jusqu'à la cote mini = maintien en service / cote de retrait = cote en-dessous de la cote mini

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
	- RECHERCHER sur semelles fissures, morceaux manquants en extrémité, inclusion de métal, cassures ou coloration, Si anomalie REEMPLACER par une semelle neuve RATTRAPER le jeu avec le régleur - RECHERCHER sur les semelles composites, effritements du matériau de frottement Si effritement sur plus de ¼ de la longueur de la semelle REEMPLACER par une semelle neuve RATTRAPER le jeu avec le régleur <u>Nota</u> : Ne pas remplacer simultanément plus de 50 % des semelles sur un matériel ; dans le cas contraire : faire circuler le matériel « non seul » sur une distance minimum de 500 km. - Lors du remplacement d'une semelle, RECHERCHER sur clavette une déformation importante ou une usure > à 1 mm Si usure > à 1 mm REEMPLACER la clavette
TRESSES DE MISE A LA MASSE	- RECHERCHER tresse manquante ou coupée Si anomalie REEMPLACER par une tresse neuve - RECHERCHER tresse désassemblée Si anomalie REFIXER
POIGNEES D'ISOLEMENT DU FREIN	- S'ASSURER que les poignées des robinets sont sur la position « SERVICE » Si anomalie REPOSITIONNER
TIRETTES DE PURGE	- S'ASSURER de la présence et de l'état des tirettes de purge Si anomalie REPOSITIONNER ou REPARER
ORGANES D'ACCOUPLEMENT HAUTE TENSION	- S'ASSURER de l'état Si anomalie REPARER ou REMPLACER - RECHERCHER câblot mal positionné dans sa boîte de repos Si anomalie REPOSITIONNER

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
COUPLEURS	- RECHERCHER couvercle de coupleur resté ouvert Si anomalie REFERMER ou REPARER
TAMPONS	- RECHERCHER sur la fixation visible des indices de desserrage (traces de rouilles entre rondelle et écrou ou entre la rondelle et le tampon) Si anomalie REEMPLACER la rondelle et le boulon SERRER au couple - VERIFIER l'état des boisseaux de tampons (fissure, grippage) Si anomalie REEMPLACER le boisseau SERRER au couple (selon dessin) - VERIFIER l'état du plongeur Si jeu longitudinal ou si jeu en rotation > 10 mm (sauf choc et traction combinés) REEMPLACER le ou les tampon(s) en cause - RECHERCHER déformation nettement visible sur les plateaux de tampons Si anomalie REEMPLACER le ou les tampon(s) en cause selon V C3 115 - RECHERCHER visuellement toute trace de fissure à la base de la soudure circulaire sur l'embase de fixation du tampon Si anomalie REEMPLACER le tampon avant nouvelle circulation sur les lignes du Système Ferroviaire SERRER au couple selon dessin SYMBOLES et PRECISIONS : Tampon droit, symbole : 0 444 7361 1 Tampon gauche, symbole : 0 444 7679 1 Vis Q M24-60 Cl 8.8 Ecrou H M24 Cl 8 Rondelle VS 24 Couple de serrage : 540 Nm
RESSORT DE TRACTION HELICOIDAL	- RECHERCHER usure œil > au 1/3 du diamètre du fil du ressort Si anomalie REEMPLACER
ATTACHES DE BIELLE D'ASSERVISSEMENT	- RECHERCHER visuellement des fissures Si fissures

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
	REPARER
BIELLE D'ASSERVISSEMENT	- RECHERCHER desserrage des écrous Si écrous desserrés RESSERRER
BIELLE D'ATTACHE DU RESSORT DE TRACTION	- S'ASSURER de la fixation et RECHERCHER goupille manquante Si goupille manquante REEMPLACER
TENDEURS D'ATTELAGE	- RECHERCHER la valeur du jeu « J » (figure 8) Si la valeur du jeu « J » est supérieure à 10 mm REEMPLACER le tendeur d'attelage Fig. 8 - RECHERCHER attelage desserré (si maintenance en rame) Si anomalie constatée REPRENDRE le serrage de l'attelage Nota : Un tendeur d'attelage est considéré comme correctement serré lorsque, sur une voie plane et rectiligne, les tampons sont en contact.
BARRES D'ATTELAGE ENTRE CAISSES	- CONTROLLER la fixation de l'assemblage des deux demi-barres (boulon et frein d'écrou) REPARER ou REEMPLACER
MARCHEPIEDS	- RECHERCHER couvre-joint arraché Si anomalie REPARER
TUYAU DE CHUTE	- S'ASSURER de la présence Si anomalie REPARER

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
CAISSE	- RECHERCHER pièces pendantes, désesparées, absentes, mauvais état, ... Si anomalie REPARER
RESSORTS HELICOIDaux	- RECHERCHER spires cassées, spires en contact, trace de matage supérieure à 1/3 de la surface et atteignant la largeur de 4mm Si anomalie REPLACER
BUTEES ET ETRIERs DE SECURITE	- RECHERCHER déformation ou cassure Si anomalie REPARER
ENTRETOISE SOUS GARDE	- RECHERCHER déformation Si anomalie REPLACEMENT - S'ASSURER de la fixation Si anomalie REPARER
RESSORT PNEUMATIQUE DE SUSPENSION	- APPLIQUER la VR 5 504 fascicule 3 consistance « VG »

Chapitre 5 : Consistance de l'opération VA

- Travaux repris à l'opération V37JU
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)
ESSIEUX	- REALISER un <u>Examen Visuel</u> et un Relevé Dimensionnel d'Essieux avec rotation selon UNETO-RFN-301.
CHÂSSIS, CAISSE	- VERIFIER sans démontage l'état général du châssis (fissures) Si anomalie REPARER - VERIFIER la fixation et l'état des platelages des marchepieds, des mains courantes et mains montoires Si anomalie REPARER - VERIFIER l'état général des bourrelets d'intercirculation Si anomalie REPARER
PORTES D'ACCES	- CONTROLLER le fonctionnement de la FAP (application de l'art. 2.1.6 de la VC 5 572) Si anomalie REPARER ou APPLIQUER les mesures palliatives prévues au Plan de Management de la Sécurité du détenteur (condamnation de portes) - VERIFIER le bon fonctionnement en ouverture et fermeture sans point dur Si anomalie REPARER - VERIFIER le bon verrouillage mécanique de la porte Si anomalie REPARER - VERIFIER l'efficacité du carré de verrouillage Si anomalie REPARER

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)
PORTES D'INTERCIRCULATION	- VERIFIER le bon fonctionnement en ouverture et fermeture sans point dur Si anomalie REPARER - VERIFIER le bon verrouillage mécanique de la porte Si anomalie REPARER
PASSERELLE INTERCIRCULATION	- VERIFIER la présence, la fixation et l'absence de déformation Si anomalie ou manque REPARER ou REMPLACER
FREIN	- PROCEDER à un essai de fonctionnement du frein avec un engin moteur ou une source d'air extérieure - CONTROLLER l'étanchéité de la Conduite Générale et des signaux d'alarme (ou robinets d'alarme) : REALISER un contrôle de l'étanchéité selon fiche de visite VF 0 501 « consistance VC-VG », paragraphe « vérification rapide uniquement partie étanchéité » Si anomalie REPARER - PROCEDER à un examen visuel des organes d'accouplement de frein pneumatique selon fiche VF 0 501 « consistance VC-VG », paragraphe « examen » Si anomalie REEMPLACER
BOGIES (sans levage)	- VERIFIER l'état des bogies Si anomalie constatée nécessitant une reprise de soudure REPRENDRE la soudure par un soudeur agréé par l'ECE ou maintien en service avec programme de surveillance validé par l'ECE. En cas de soudure, procéder à la réparation bogie déposé. - GRAISSER avec un mélange de Molycote Graisse rapide et dégrippant
LIAISONS CAISSE / BOGIES	- VERIFIER la présence de l'étrier de sécurité de la cheville ouvrière - VERIFIER la présence de la cheville, la goupille et la clavette Si anomalie(s) REPARER
BOITES D'ESSIEUX	- RECHERCHER traces de choc, projection de graisse sur toile de roue, fuite de graisse par le « trou de décompression », fissure, coloration anormale de la boîte d'essieu (changement de la couleur de peinture)

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)
	Si anomalie(s) FAIRE EFFECTUER une visite par un agent qualifié* - RECHERCHER une vis manquante, ou desserrée Si anomalie(s) REPRENDRE la fixation * tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF. <u>Nota</u> : NE PAS LAVER LES BOITES D'ESSIEUX AU NETTOYEUR HAUTE PRESSION
DEMI- ACCOUPLEMENTS DE FREIN	- APPLIQUER la fiche VF 0 501, paragraphe « EXAMEN » - VERIFIER l'état du tuyau flexible Si trace d'usure, craquelure atteignant l'armature (observées en pliant le tuyau), décollement du revêtement, hernie, brûlure, poinçonnage ou coupure, déboîtement sur les raccords supérieur à 5mm Si déformations, oxydation, absence d'un collier REEMPLACER - VERIFIER l'état de la tête Si trace de choc gênant la mise en place du joint ou l'accouplement des deux têtes, ébranlement de l'arrêt REEMPLACER - VERIFIER les gorges du joint Si anomalie REEMPLACER
BLOC FREIN P60	- VERIFIER la fixation selon la fiche V F1 503 §2.3 Si anomalie REPARER - VERIFIER le bon fonctionnement du bloc selon la fiche V F1 503 §2 « Examen » et §3 « Fonctionnement » Si anomalie REPARER ou REMPLACER

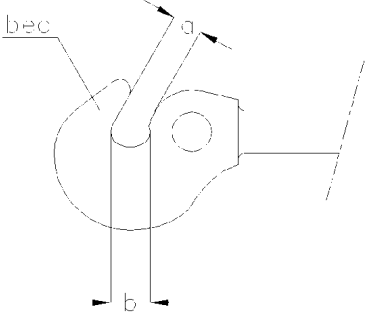
ORGANES D'ACCOUPLEMENT HAUTE TENSION	- APPLIQUER la fiche VE 1 501 « Examen rapide » - PROCEDER à un examen visuel du câblot HT et du boîtier de connexion - RECHERCHER sur le câble, l'absence de craquelure, l'absence de trace d'étirement - S'ASSURER de la bonne fixation du le boîtier de connexion Si une anomalie Y REMEDIER ou à défaut CONDAMNER l'installation par dépose ou neutralisation des équipements
COUPLEURS FIXES ET CABLOTS KHEOPS	- APPLIQUER la fiche VE 1 502 « Examen rapide » - PROCEDER à un examen visuel des câblots et des boîtiers de connexion - RECHERCHER enfoncements de fiches par pression du doigt - S'ASSURER de la bonne fixation du le boîtier de connexion Si une anomalie Y REMEDIER ou à défaut CONDAMNER l'installation par dépose ou neutralisation des équipements
COUPLEURS FIXES ET CABLOTS DE LIAISON (entre caisses)	- S'ASSURER du serrage de l'écrou de verrouillage
ORGANES SUSPENDUS SOUS CAISSE	- CONTROLLER les fixations des éléments sous caisse Si anomalie REPARER
ORGANES DE CHOC ET TRACTION	- VERIFIER l'état des boisseaux de tampons (fissure, grippage) - VERIFIER l'état du plongeur Si jeu longitudinal ou si jeu en rotation supérieur à 10 mm (sauf choc et traction combinés) REEMPLACER - VERIFIER l'état des plateaux (déformation, fissure) - VERIFIER l'état du tendeur (déformation, fissure, dureté, présence rondelle bague entretoise si existantes, présence du dispositif de repos, goupilles) - RECHERCHER la valeur du jeu « J » (figure 8) Si la valeur du jeu « J » est supérieure à 10mm REEMPLACER le tendeur d'attelage - NETTOYER et GRAISSER le boisseau et plongeur de chaque tampon - HUILER les filets du tendeur d'attelage Fig. 8
MARQUAGES ET INSCRIPTIONS	

	- VERIFIER la présence et la lisibilité des inscriptions et marquages réglementaires : • Nom du détenteur • Numéro d'immatriculation • Masse freinée (à vide et en charge si différentes) (*) • Point de levage et relevage (*) • Tare (*) • Longueur hors tout du véhicule (*) • Numéro d'ordre des boîtes d'essieux (*) • Vitesse maximale autorisée (*) (*) Ces marquages doivent être visibles de l'extérieur conformément à la réglementation. Les autres marquages peuvent se trouver à l'intérieur du véhicule.
ROBINETS D'ARRÊT CP / CG	- VERIFIER aux deux positions, la dureté de fonctionnement du robinet, l'efficacité du verrouillage - VERIFIER l'étanchéité position ouverture, fermeture, efficacité de mise à l'atmosphère Si anomalie REPARER ou REMPLACER
ROBINETS D'ISOLEMENT	- VERIFIER le fonctionnement du ou des robinets d'isolement du frein - EFFECTUER un essai de frein complet Si anomalie REPARER
TUYAUTERIES	- RECHERCHER les éventuels défauts de fixation, vibrations, frottements, fuites, déformations, fissure, cassure, oxydation Si anomalie REPARER
SHUNTS DE LIAISON	- VERIFIER l'état des shunts Si usure (plus de 1/3 des brins rompus) ou cassure REEMPLACER
BROSSE DE CONTACT	- VERIFIER la hauteur de brosse selon suivant VS 7 004 Annexe 1 Si anomalie REPARER

EQUIPEMENTS DE SECURITE	- VERIFIER le fonctionnement de la répétition et de l'enregistrement de la position des signaux - VERIFIER le déroulement correct de la dernière BG relevée avant envoi et le fonctionnement des stylets - VERIFIER le fonctionnement de la VACMA suivant VS 3 003 - EFFECTUER un essai du DAAT Si anomalie REPARER - EFFECTUER un essai du KVB Si anomalie REPARER
FEUX ROUGES PROJECTEURS	- RECHERCHER fissures ou cassures du verre, détérioration du chromage du réflecteur Si anomalie REEMPLACER - RECHERCHER présence ou trace d'eau Si anomalie REEMPLACER les joints et VERIFIER l'efficacité du verrouillage

Chapitre 6 : Consistance de l'opération VQ

- Travaux repris à l'opération VA
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VQ)
CROCHETS DE TRACTION	- VERIFIER que la cote « a » du bec de crochet est $\leq$ à 47 mm Si « ouvert » REEMPLACER - VERIFIER que la cote « b » du bec de crochet est $\leq$ à 65 mm Si « usé » REEMPLACER  SYMBOLES : Crochet à œil 1MN UIC : 7 443 4328 1 Repos d'axe : 7 443 4329 1 Frein tôle : 0 168 8827 1 Vis H M12-40 A4-80 : 0 163 0605 2
EQUIPEMENTS DE FREIN ET DISTRIBUTEUR	- APPLIQUER la fiche V F0 501 Annexe « E », Si anomalie REPARER
BARRES D'ATTELAGE ENTRE CAISSES	- CONTROLLER la fixation de l'assemblage des deux demi-barres (boulon et frein d'écrou) REPARER ou REMPLACER
BROSSE DE CONTACT	- APPLIQUER la VS 7 004 §B - EXAMEN Si anomalie REPARER

Chapitre 7 : Consistance de l'opération VQ+

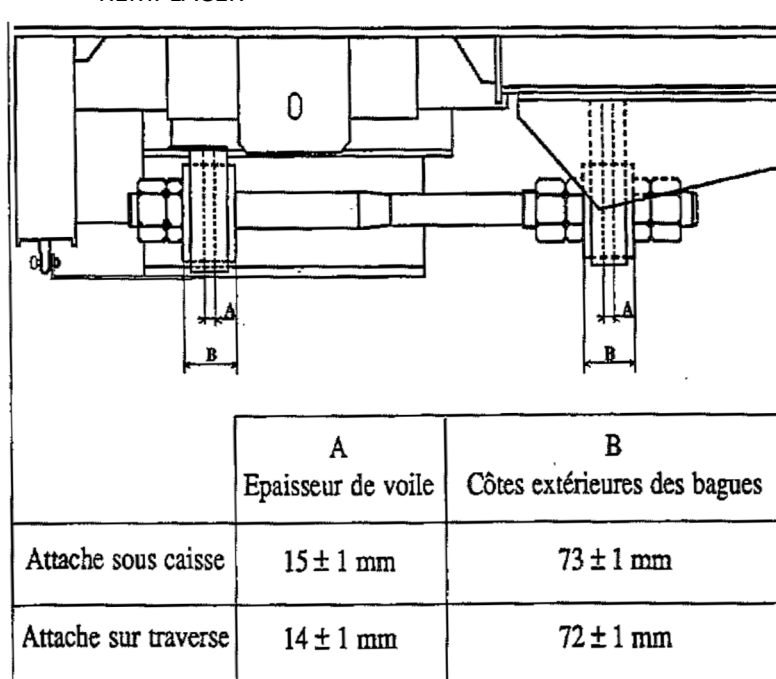
- Travaux repris à l'opération VQ
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VQ+)
CHÂSSIS DU VÉHICULE	- VERIFIER visuellement l'absence de déformations - VERIFIER visuellement l'absence de fissures au niveau des soudures : longerons, traverses des châssis des véhicules, chape et traverse de sécurité des véhicules, points d'ancrage des organes fixés sur le châssis Si anomalie REPARER
BARRES D'ATTELAGE ENTRE CAISSES	- VERIFIER l'état du soufflet Si anomalie REPLACER - APPLIQUER sur la demi-barre élastique un appoint de 50g de graisse type CAZAR K2
ORGANES DE CHOC ET TRACTION	- APPLIQUER, sur crochet de traction déposé, la fiche V C3 115, consistance « Examen détaillé » Si anomalie REPARER - APPLIQUER, sur tendeur d'attelage, la fiche V C3 115, consistance « Examen rapide » Si anomalie REPARER
APPAREILLAGE DE FREIN DES CABINES DE REVERSIBILITE	- PROCEDER à un examen selon la V F0 507 : - o fascicule I (PBA2SH) « consistance GVG » - o fascicule III (RMA100S) « consistance GVG » - o fascicule III (PBA2S) « consistance GVG »

LIAISONS CAISSE / BOGIES	<u>PIVOT et CRAPAUDINE</u> - RECHERCHER sur la fixation du pivot et de la crapaudine si boulon desserré, cassé, manquant Si anomalie REBUTER ou REPOSER - RECHERCHER visuellement sur pivot si aile fissurée, cassée <u>ENSEMBLE LISSOIRS</u> - RECHERCHER les traces d'anomalies sur ensemble lisseurs Si <u>cassé</u> REBUTER - Si <u>fissuré</u> REPARER par SE - Si boulon de fixation <u>desserré, manquant</u> RESSERRER ou REPOSER - CONTROLLER les fixations et le freinage des axes pivot + bielles d'entraînement + pieds de caisse - NETTOYER et GRAISSER, crapaudine, pivot et lisseurs - CONTROLLER l'état des butées latérales Si détérioration REEMPLACER - HUILER les axes de ressorts à pincettes et les axes de biellettes de suspension - METTRE à la cote les lisseurs
RESSORT PNEUMATIQUE DE SUSPENSION	- APPLIQUER la V R5 504 fascicule 3 consistance « GVG »
BOGIES (sans levage)	- RECHERCHER traces d'oxydation sur traverses centrales Si anomalie APPLIQUER une couche de peinture primaire PU et une couche de peinture de finition PU

**BIELLES
D'ASSERVISSEMENT**

- **RECHERCHER** écrous desserrés
Si anomalie
RESSERRER (couple de serrage écrou contre-écrou 450 ±50N.m),
si nécessaire en comprimant les bagues caoutchouc suivant
l'épaisseur du voile tout en s'assurant du centrage correct de la
traverse.
Côtes extérieures des rondelles acier après serrage :
Attache sous caisse ±1mm
Attache sur traverse 72 ±1mm
ENDUIRE les filets de frein filets genre LOCTITE 243
- **RECHERCHER** bagues en caoutchouc décomprimées (contrôle avec
suspension gonflée, sur voie en ligne droite et rame desserrée)
Si anomalie
REEMPLACER



PORTES D'ACCES

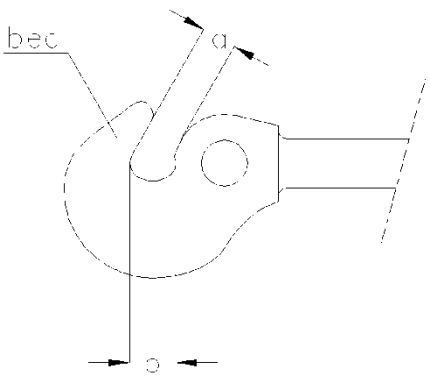
PORTES LOUVOYANTES-COULISSANTES

- **APPLIQUER** la fiche **V C5 572**, consistance « GVG »

Chapitre 8 : Visites Spécifiques suite à choc accidentel

APPLIQUER les Fiches Mères de la TC 0 010 - Visite de type B.

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (Visites Spécifiques)
CHÂSSIS DE BOGIE	- Les accidents, chocs ou déraillements, devront systématiquement donner lieu à un examen des châssis de bogie et essieux concernés par un agent qualifié* qui déterminera si des travaux sont nécessaires. - Les chocs accidentels et les mesures de conservation prises devront être mentionnés dans le document « Traçabilité des opérations de maintenance ». * Tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF.
CHÂSSIS DU VÉHICULE	En cas de chocs consécutifs à déraillement ou tamponnement : - VERIFIER l'absence de fissures - VERIFIER l'absence de déformations Si anomalie REPARER
ESSIEUX	- Les accidents, chocs ou déraillements, devront systématiquement donner lieu à un examen des essieux concernés par un agent qualifié* qui déterminera si des travaux sont nécessaires - Les chocs accidentels et les mesures de conservation prises devront être mentionnés dans le document « Traçabilité des opérations de maintenance » * Tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF.
LIAISONS CAISSE / BOGIES	En cas de chocs consécutifs à déraillement ou tamponnement : - VERIFIER la présence de l'étrier de sécurité de la cheville ouvrière - VERIFIER la présence de l'axe et de la goupille de l'étrier de sécurité Si anomalie REPARER ou REMPLACER

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (Visites Spécifiques)
ORGANES DE CHOC ET TRACTION	- VERIFIER que la cote « a » du bec de crochet est < à 47 mm Si « ouvert » REEMPLACER - VERIFIER que la cote « b » du bec de crochet est < à 65 mm Si « usé » REEMPLACER  - VERIFIER l'état de tous les composants des tampons - MESURER la hauteur des tampons par rapport au plan de roulement (maximum : 1065 mm, minimum : 940 mm) - MESURER l'écartement des tampons (maximum : 1760 mm, minimum : 1740 mm) (1710 mm à 1770 mm pour les véhicules construits avant 1939) Si anomalie REPARER ou REMPLACER